

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Septembre 2024-Juin 2025



Conception et réalisation : Conseil de développement, MEL
Crédits photographies : Photographes MEL
Impression : Imprimerie MEL



Editorial

Le 24 mars 2025, dans le cadre de l'examen du projet de loi de simplification de la vie économique par l'Assemblée nationale, la commission des lois avait voté la suppression des Conseils Économiques Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER). Grâce à une mobilisation importante de la société civile (dont les Conseils de développement) et d'élus, cette intention n'a pas pu aboutir ; l'assemblée nationale n'a pas suivi cette commission. Le 10 juin 2025, dans le cadre de l'examen d'une proposition de loi visant à renforcer et sécuriser le pouvoir préfectoral de dérogation afin d'adapter les normes aux territoires, le Sénat a adopté un amendement gouvernemental (article 4 ter) autorisant les préfets à dispenser les intercommunalités de plus de 50 000 habitants qui en font la demande, de leur obligation légale de créer un Conseil de développement. 58 intercommunalités ne respectent déjà pas l'obligation légale de créer un Codev, sans aucune sanction. A nouveau, la mobilisation s'organise, notamment via la Coordination Nationale des Conseils de Développement (CNCD) et ce, dans l'attente d'une décision, qui soit favorable à la démocratie participative intercommunale.

Dans ce climat national de suspicion envers des instances de participation de la société civile et/ou des habitants, la stratégie de confiance réciproque entre la MEL et notre Codev, affirmée depuis mon premier mandat de Présidente, est plus que jamais indispensable. En décembre 2024, une passation a eu lieu entre Hélène Moeneclaey et Eric Skyronka comme vice-président délégué à la Métropole citoyenne. Merci à l'un comme l'autre pour leur disponibilité et leur écoute. Les prochaines élections municipales en mars 2026 vont évidemment renouveler de facto l'assemblée métropolitaine, mais cela n'a pas freiné le Président Damien Castelain dans le soutien de la MEL à notre candidature auprès de la Coordination Nationale des Conseils de développement, pour accueillir en novembre 2026, une journée nationale qui rassemble les Conseils de développement adhérents. Ce sera la première fois que la MEL accueillera cet événement et nous en ferons une fête à dimension nationale, métropolitaine et transfrontalière.

Vous verrez dans ce rapport aussi bien les avancées et les perspectives en termes de formats, de sujets traités, de dialogue de suivi ou de renouvellement des membres. Continuons à expérimenter et à innover dans nos modes de faire. Si mon premier mandat a été utile pour poser des bases, comprendre les rouages, sentir les possibles, le second (jusqu'en septembre 2027) se doit de faire vivre notre instance de manière toujours plus dynamique à plus d'un titre, pour un objectif inchangé : être utile !



BÉATRICE AUXENT
PRÉSIDENTE
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
MEL



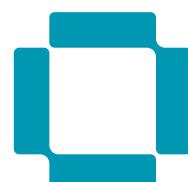


L'engagement bénévole des membres du Conseil de développement ne se limite pas uniquement à leur participation à des réunions (cafés métropolitains, conférences, séances plénières ou réunions de groupes de travail). L'investissement va bien au delà, particulièrement pour la Présidence, le bureau ou encore les animateurs de groupes et les membres qui les accompagnent activement à la restitution des contributions en séance plénière.



Chiffres clés de la mobilisation bénévole du Conseil de développement entre septembre 2024 et juin 2025

Réunions	Participants
5 Plénières	300
10 Bureaux	100
1 café métropolitain	50
25 séances de Groupes de travail	340





Echange avec Eric SKYRONKA



ERIC SKYRONKA
1ER VICE-PRÉSIDENT
MÉTROPOLE CITOYENNE ET SPORT
METROPLE EUROPEENNE DE LILLE

Béatrice AUXENT : Quelles sont vos premières impressions relatives au Conseil de développement et à ses travaux ?

Eric SKYRONKA : Tout d'abord, je souhaite vous remercier, ainsi que le bureau et l'ensemble des membres de cette instance participative pour votre accueil. J'ai découvert que c'est une instance qui produit beaucoup ! Productions par saisine, par auto-saisine et tout cela en ayant un cadre dynamique et respectueux.

Béatrice AUXENT : Comment pourrait-on ensemble mieux valoriser les propositions des contributions du Conseil de développement ?

Eric SKYRONKA : La valorisation des actions du Codev pourrait être administrative, avec un préambule noté sur les délibérations et aussi, en ayant un temps d'explication du bilan annuel plus participatif avec les élus en charge des thématiques abordées.

Béatrice AUXENT : Quelles sont vos attentes à l'égard d'une instance comme le Conseil de développement, qui diffère d'autres dispositifs de participation citoyenne de la MEL ?

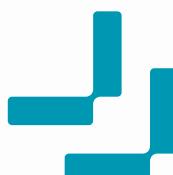
Eric SKYRONKA : Etre encore plus en lien avec les habitants :

- pour percevoir les dynamiques citoyennes et les signaux faibles des évolutions sociétales ;
- pour partager vos connaissances auprès des métropolitains.

Béatrice AUXENT : Qu'est ce qui vous a motivé à accueillir la journée nationale de la Coordination Nationale des Conseils de développement à l'automne 2026 ?

Eric SKYRONKA : L'accueil de la journée nationale de la Coordination Nationale des Conseils de développement en novembre 2026 est une très belle opportunité pour valoriser les actions engagées depuis sa création. Mettre la MEL et son Codev en lumière nationale est un marqueur fort de notre partenariat.

Ce sera aussi l'occasion d'échanger des bonnes pratiques de ce qui se fait sur d'autres lieux et de valoriser les actions locales sur tous nos sujets abordés collectivement.



Sommaire



Le Conseil de développement (septembre 2024 à juin 2025) : une voix qui porte !

Deux nouvelles contributions en auto-saisine

Dialogue de suivi et valorisation des contributions renforcés

L'organisation d'un café métropolitain sur l'intergénérationnel

Des partenariats consolidés et élargis

Une instance évolutive : soirée ateliers fresques ; groupes de préfiguration ; séances d'ateliers d'amélioration continue et renouvellement partiel 2025

Programme de travail du Conseil de développement de la MEL de septembre 2025 à juin 2026 :

La plénière d'installation des nouveaux membres 2025

Deux groupes de travail en auto-saisine à finaliser

Le lancement de futurs groupes de travail en auto-saisine

Autres formats de travaux

Élargissement et intensification des partenariats

Le Conseil de développement : une voix qui porte !

Les bénévoles du Conseil de développement n'ont pas relâché leurs efforts entre septembre 2024 et juin 2025. Ils ont finalisé deux contributions en auto-saisine ; ils ont consolidé et élargi leurs partenariats de travail. Instance en constante évolution, le Conseil de développement a expérimenté de nouvelles méthodes participatives et renouvelé partiellement ses membres.

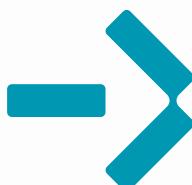
2 nouvelles contributions en auto-saisine

[La contribution sur l'eau dans la MEL en novembre 2024](#)

Pendant 18 mois, les membres du groupe Eau ont organisé des auditions et analysé les réalités spécifiques du territoire métropolitain. Ce travail s'est concentré sur des thématiques clés : l'eau pour tous, la sobriété dans les usages, la gestion des précipitations et des inondations, la préservation des ressources et l'amélioration de la qualité de l'eau potable. Le groupe a travaillé à la formulation de recommandations concrètes, qui ont été partagées avec l'ensemble des membres du Conseil de développement et présentées aux vice-présidents de la MEL, à la fois Hélène Moeneclaey, déléguée à la Métropole citoyenne et Alain Bézirard, délégué à l'Eau et l'Assainissement, lors d'une

plénière sur la péniche *L'Eldorado*, à Lambersart, le 24 novembre 2024. Les animateurs, avec la participation de 6 membres du groupe ont présenté leurs réflexions et propositions pour une gestion encore plus durable et solidaire de l'eau sur le territoire.

Le Conseil de développement de la MEL propose ainsi d'intensifier la sensibilisation des habitants avec des ateliers, des défis collaboratifs et des campagnes de communication, notamment sur l'état de la ressource (niveau des nappes phréatiques, étiquetage "aquascore" sur les produits notamment textiles, tri sélectif des rejets au tout à l'égout). Il recommande l'installation de compteurs individuels, de manière à pouvoir fournir aux consommateurs des factures d'eau plus personnalisées et pédagogiques. Il préconise une expérimentation plus poussée de l'utilisation des eaux non conventionnelles.





Il suggère d'accélérer la végétalisation des sols pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie et ainsi mieux préserver la ressource. Enfin, il insiste sur une tarification incitative et des initiatives solidaires pour garantir l'accès à l'eau potable pour tous, dans l'espace public.

La contribution à la politique sportive en avril 2025

Pendant plus de 2 ans, après une année d'échanges sur les frontières ténues entre activités sportives, activités physiques et jeux et sur l'accessibilité au sport pour tous, les animateurs ont proposé un nouvel angle d'approche, à savoir : interroger les politiques sportives de soutien aux clubs de haut niveau et d'accueil de grands événements sportifs nationaux voire internationaux, en s'intéressant à leurs retombées sur le territoire métropolitain. Fort du renouvellement partiel des membres du Conseil de développement en 2023, le groupe a poursuivi ses travaux avec une coanimation élargie. Les travaux du groupe ont été restitués en séance plénière du 29 avril 2025 au Lille Métropole Stadium, après une visite commentée des installations par les équipes techniques. Les animateurs ont pu présenter aux membres du Conseil de

développement et au 1er vice-président de la MEL, délégué à la Métropole citoyenne et au Sport, Eric Skyronka, leurs propositions destinées à la MEL, mais aussi aux communes, au Département, à la Région et à l'Etat, à savoir :

- l'augmentation du budget consacré au soutien des clubs de haut niveau ;
- l'aide à la structuration des clubs amateurs ;
- la création d'un atlas des équipements sportifs sur le territoire de la MEL et d'un annuaire pour améliorer la connaissance par les habitants de la pratique sportive en clubs sur leurs communes ;
- l'optimisation des équipements sportifs scolaires et universitaires (collèges départementaux, lycées régionaux, équipements universitaires), sous-utilisés le week-end, pour favoriser encore plus la pratique sportive des habitants sur le territoire.

Pour la première fois, une facilitatrice graphique était présente pour valoriser en images ces propositions et les remarques qu'elles ont pu susciter dans l'assemblée, autant d'échanges qui ont ouvert et enrichi les travaux du groupe. La fresque réalisée a été intégrée à la contribution.





Les membres du Conseil de développement ont bénéficié d'une visite commentée par les équipes du Lille Métropole Stadium, en amont de la plénière dédiée à la restitution des travaux du groupe de travail sur le sport le 29 avril 2025.





Dialogue de suivi et valorisation des contributions renforcés

[**Valorisation de la contribution sur l'eau dans la MEL de novembre 2024**](#)

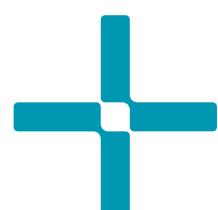
Les animateurs du groupe Eau ont été invités à intervenir pour partager au niveau national la contribution du Conseil de développement sur l'eau dans la MEL, le 9 décembre 2024, lors d'un événement au Palais d'Iéna à Paris, organisé conjointement par le CESE, les CESER et la Coordination Nationale des Conseils de Développement et intitulé "L'eau, une ressource vitale : de multiples défis à toutes les échelles". Lors de la table ronde sur la qualité et la gestion de l'eau : sensibiliser, protéger et innover, les animateurs du groupe Eau ont présenté les particularités du territoire métropolitain et les mesures innovantes déjà engagées par la MEL. Ils ont ensuite insisté sur l'importance d'intégrer un "aquascore" sur les produits consommés, notamment textiles, de manière à sensibiliser à l'empreinte eau. Ils ont aussi mis l'accent sur la nécessaire information et sensibilisation des habitants sur les rejets au tout à l'égout. Une publication commune CESE, CESER et CNCD, dans laquelle une synthèse de la contribution du Codev de la MEL sera intégrée, devrait voir le jour d'ici la fin de l'année 2025.

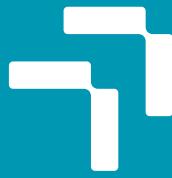
[**Valorisation de la contribution à la politique sportive d'avril 2025**](#)

Eric Skyronka, 1er vice-président de la MEL, délégué à la Métropole citoyenne et au Sport s'est engagé lors de la séance plénière du 29 avril 2025 à communiquer cette contribution du Conseil de développement à l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage « Missions de constat, d'accompagnement et d'appui à la définition de la nouvelle stratégie de politique sportive métropolitaine », actuellement en cours.

[**Un rendez-vous de suivi de la contribution sur l'agriculture et sur l'alimentation dans la MEL de mai 2024**](#)

Après l'adoption de la Stratégie sur l'Alimentation et l'Agriculture Métropolitaine, lors du Conseil métropolitain du 28 février 2025, Jean-François Legrand, vice-Président à l'Agriculture, l'Alimentation et aux Espaces naturels métropolitains et ses services sont revenus, lors d'une réunion, le 6 mars 2025, vers les animateurs et l'ensemble des membres du groupe de travail sur les recommandations de la contribution du Conseil de développement. Plusieurs propositions font en effet partie intégrante de la SAAM, quand d'autres appellent une réflexion plus approfondie des services à plus long terme.





Une expérimentation culturelle en lien avec la contribution sur la culture dans la MEL de décembre 2023

Le précédent rapport d'activité avait déjà mis en évidence des évolutions de dispositifs culturels en lien avec des propositions de la contribution du Conseil de développement sur la culture dans la MEL de décembre 2023. Cette année, l'évolution de la C'ART, avec une expérimentation, qui donne désormais accès à 8 musées et institutions belges à tarif réduit fait écho à la proposition du Conseil de développement d'une extension transfrontalière de la C'Art métropolitaine.

L'organisation d'un café métropolitain sur l'intergénérationnel

Le 30 juin 2025, à la Condition Publique à Roubaix a eu lieu, à l'initiative conjointe des présidences du Conseil de développement de la MEL et du Conseil de Concertation Lillois et, en présence d'Eric Skyronka, 1er vice-Président de la MEL, un café métropolitain sur l'intergénérationnel dans les instances de démocratie participative. Cet événement ouvert à tous avait pour objectif de réfléchir à la création d'espa-

ces d'intéressement commun entre les générations.

Carole Gadet, chargée des projets intergénérationnels au Ministère de l'Éducation Nationale et fondatrice de l'association "Ensemble demain" a été invitée à introduire cet événement, en rappelant les enjeux, les freins et les conditions de réussite des projets intergénérationnels, quels qu'ils soient.

Une table ronde, animée par les présidents du Codev de la MEL et du CCL de Lille a ensuite permis de croiser les regards et les expériences concrètes de l'intergénérationnel, dans plusieurs cadres de participation citoyenne, à différentes échelles du territoire, grâce aux témoignages de l'association des centres sociaux, à Wattrelos, de l'association "Liens du Blanc Riez" (ex conseil citoyen) à Wattignies, du Conseil de quartier de la Marque, à Villeneuve d'Ascq, de la Fabrique saillysiennne, à Sailly-Lez-Lannoy et bien sûr du Conseil de développement de la MEL.

Ce café métropolitain s'inscrit en complément des travaux du groupe sur l'intergénérationnel dans la MEL et vise à réactiver sur le territoire le réseau des acteurs de la participation afin d'établir un continuum de démocratie participative du local à l'intercommunal.







A l'initiative conjointe des présidents du Codev de la MEL et du CCL de la ville de Lille, s'est déroulé un café métropolitain sur la participation citoyenne intergénérationnelle. Après une introduction par Carole Gadet, spécialiste nationale et européenne de ces questions, une table ronde d'habitants, issus de différentes instances de démocratie participative, a permis au public de partager des expériences concrètes autour du "faire ensemble", comme levier d'une dynamique intergénérationnelle.



Des partenariats consolidés et élargis

Le Conseil de développement de la MEL poursuit sa participation active au Forum de l'Eurométropole, au Haut Conseil métropolitain pour le Climat de la MEL, au Comité des Partenaires de la Mobilité de la MEL, au Conseil de l'eau de la MEL et enfin au Comité des partenaires de l'ADULM. Par ailleurs, comme l'année passée, le Conseil de développement via sa Présidente participera à la Commission de sélection des projets, dans le cadre de la deuxième édition du budget participatif métropolitain.

Des partenariats ont pu plus particulièrement être développés cette année.

A déjà été évoquée plus haut l'initiative conjointe avec le président du CCL du café métropolitain sur l'intergénérationnel. Au-delà la participation active de la délégation du Conseil de développement au Forum de l'Eurométropole, la présidence du Conseil de développement a coanimé avec l'Eurométropole un événement dans le cadre de la journée mondiale de l'eau le 31 mars 2025 à Bousbecque.

La présidence du Conseil de développement reste par ailleurs un

membre actif du groupe projet piloté par l'ADULM sur le bien-être territorial. Des membres ont ainsi pu tester, en amont de son lancement, le jeu d'appropriation des indicateurs à destination des élus locaux et des habitants, dénommé "T'es bien ICI".

Cette année, le Conseil de développement de la MEL a aussi renforcé son partenariat avec la Coordination Nationale des Conseils de Développement, le CESER Hauts-de-France et des Conseils de développement en région. Outre la participation à journée nationale à la Métropole du Grand Paris d'une délégation du bureau du Conseil de développement et l'animation par la Présidente d'un atelier sur le suivi des recommandations des Conseils de développement, Béatrice Auxent a également intégré le Comité d'organisation des rencontres nationales des Conseils de développement (à Toulouse du 24 au 26 septembre 2025). Elle a aussi réintégré le bureau de la CNCD, après avoir réintégré l'année dernière son conseil d'administration. Avec le 1er vice-Président de la MEL, délégué à la Métropole citoyenne, elle a ainsi pu proposer au conseil d'administration d'accueillir une journée nationale des Conseils de développement à l'automne 2026 dans la métropole lilloise.



Le Conseil de développement a aussi approfondi son partenariat avec le CESER Hauts-de-France et d'autres Conseils de développement en région, qui ne sont pas tous adhérents à la CNCD, dans le cadre de la création d'un comité de pilotage sur proposition de la présidente du Conseil de développement de la MEL. Dans un contexte législatif, qui a introduit une fragilisation des instances de démocratie participative, le CESER a adopté une motion de soutien aux Conseils de développement, coconstruite fin juin avec les présidents de plusieurs Conseils de développement en région, dans le cadre du comité de pilotage mis en place. Des réunions semestrielles sont par ailleurs prévues pour organiser un événement régional de manière à croiser les regards du CESER et de plusieurs Conseils de développement sur des thématiques communes.

Le Conseil de développement : une instance évolutive

Une soirée Ateliers Fresques

Le 27 mars 2025, le Conseil de développement de la MEL a organisé un événement Fresques ouvert à l'ensemble de ses membres volontaires. Tous les membres étaient ainsi invités à participer à un des 4 ateliers proposés par le

bureau du Codev et animés par des "fresqueurs" professionnels :

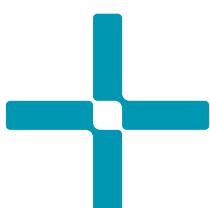
- une fresque de la mobilité ;
- une fresque de l'eau ;
- une fresque de la biodiversité ;
- une fresque des déchets.

Il s'agissait pour les participants des fresques de l'eau et de la mobilité de poursuivre autrement les réflexions des travaux déjà produits. Pour les participants aux fresques de la biodiversité et des déchets, il s'agissait de découvrir de nouvelles thématiques et de s'en approprier les enjeux de manière ludique, originale et participative.

L'expérience qui a ravi les participants pourrait être renouvelée avec d'autres fresques thématiques.

L'expérimentation d'une nouvelle méthode travail : le groupe de préfiguration

Le bureau a souhaité mettre en place une nouvelle méthode pour mieux circonscrire les travaux de ses groupes avant leur lancement. Il s'agit avec les services de la MEL de mieux cerner la compétence métropolitaine sur une thématique, afin de lancer un sujet dont les propositions pourront être les plus utiles possibles.





L'organisation de séances plénières avec ateliers d'amélioration continue

- Lors de la plénière du 24 septembre 2024

A l'occasion du renouvellement du mandat de la Présidente et de celui de son bureau, les membres du Conseil de développement ont été invités à porter un regard réflexif sur leur fonctionnement interne.

4 arbres à idées ont ainsi poussé : l'arbre de la convivialité, celui des productions, celui des séances plénières et celui de la communication interne et externe. Les échanges ont été riches et quelques pistes d'évolution ont ainsi pu émerger : l'amélioration de la gestion de la prise de parole dans un groupe de travail comme levier de mobilisation et de convivialité ; l'intégration d'une synthèse dans les contributions pour en retenir l'essentiel et l'organisation d'un relai par le bureau des recommandations des contributions dans les territoires, comme leviers de communication ; enfin, encore davantage de visites de lieux du territoire pour des réunions plus interactives et conviviales.

- Lors de la séance plénière du 30 janvier 2025

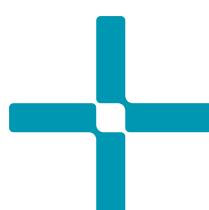
Lors de cette plénière, qui a permis de

-partager le rapport d'activité 2024 et d'accueillir le nouveau vice-Président en charge de la Métropole citoyenne et 1^{er} Vice-Président, Eric SKYRONKA, les pistes de réflexion issues de la plénière de septembre 2024 ont été approfondies et quelques nouvelles idées d'évolution à plus ou moins court terme ont ainsi émergé :

- le recours à des outils numériques de sondage lors des plénières ;
- un slogan pour mieux identifier le Conseil de développement ;
- la recherche de supports variés pour les contributions ;
- la formation "d'ambassadeurs" pour promouvoir les travaux du Codev de la MEL auprès des partenaires, voire des habitants de la MEL.

Le renouvellement partiel 2025

De la même manière que lors du renouvellement partiel de 2023, un appel public à candidatures a été lancé via un formulaire sur la plateforme de démarches en ligne de la MEL entre le 5 avril et le 5 mai 2025. Celui-ci a été relayé sur les réseaux sociaux Linkedin et Facebook et auprès des communes par voie électronique. 101 formulaires de candidatures ont ainsi été déposés en ligne par des habitant(e)s de la MEL.





Deux séances plénières avec des ateliers sur l'amélioration continue du Conseil de développement ont été organisées par le bureau : l'une le 24 septembre 2024 et l'autre le 30 janvier 2025.



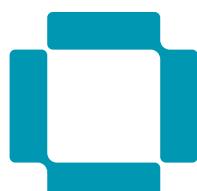
Des sessions d'entretiens collectifs ont été proposées entre le 19 et le 23 mai 2025 à des créneaux horaires variés. 83 candidat(e)s se sont inscrit(e)s et 10 sessions d'une heure se sont déroulées, de manière identique, en 3 temps :

- un temps de présentation synthétique de chacun des candidat(e)s ;
- un temps d'échange sur le Conseil de développement, son fonctionnement et les attentes vis-à-vis des membres bénévoles ;
- un temps d'échange collectif sur les travaux réalisés et les perspectives.

Les critères de sélection par le Conseil de développement ont été identiques à ceux expérimentés en 2023 :

- d'abord, des critères de motivation et de parcours sur la base du formulaire rempli et déposé sur la plateforme de services en ligne de la MEL ;
- ensuite, des critères de disponibilité et de posture au cours de l'entretien collectif (compréhension du rôle d'une instance de démocratie participative consultative à un échelon métropolitain et de ses activités ; expertise d'usage des habitants recherchée ; investissement bénévole ; qualités d'écoute et d'interaction en collectif) ;
- enfin, des critères d'harmonisation de genre (dans l'objectif de continuer à progresser vers la parité à chaque renouvellement) ; de diversité générationnelle et territoriale, dans

l'objectif d'équilibrer les tranches d'âge des membres, mais aussi d'élargir le nombre de communes, dont ils sont issus. 50 candidat(s) ont ainsi été retenus à la fin du processus et ont intégré officiellement le Conseil de développement de la MEL lors de la plénière d'installation du 16 septembre 2025. Avec ces nouveaux membres, la parité, sans être atteinte, progresse encore avec 43% de femmes (à noter que les candidatures féminines ont représenté moins d'un tiers de l'ensemble). La tranche d'âge 18-25 ans progresse également, portant à 9 le nombre de jeunes membres du Conseil de développement en 2025. Le mandat de 2 ans renouvelable, possible depuis 2023 rassure donc les jeunes candidats. Si, en 2023, la tranche d'âge la plus représentée parmi les candidats retenus était celle des trentenaires, le renouvellement 2025 est marqué par celle des quarantenaires. Le renouvellement 2025 permet donc d'atteindre une répartition plus équilibrée des âges. Avec ces 50 nouveaux candidats, ce sont aussi des habitant(e)s de Catinghem, Lompret et Lezennes, qui rejoignent le Conseil de développement de la MEL. Les membres du Conseil de développement en 2025 sont issus de plus de 50 communes du territoire métropolitain.



Programme de travail du Conseil de développement de la MEL de septembre 2025 à juin 2026

De septembre 2025 à juin 2026, le Conseil de développement va mettre en place un programme d'activités ambitieux : la finalisation de deux groupes de travail en cours ; le lancement de nouveaux groupes en auto-saisine, ainsi que d'autres formats de travaux. Il va intensifier parallèlement ses actions partenariales, notamment dans le cadre de la préparation de l'accueil de la journée nationale des Conseils de développement à l'automne 2026.

La plénière d'installation des nouveaux membres le 16 septembre 2025

Le 16 septembre 2025 a eu lieu la plénière d'installation des nouveaux membres. La présidente du Conseil de développement et le 1er vice-président de la MEL, délégué à la Métropole citoyenne ont à la fois accueilli les 50 nouveaux membres et salué le départ de membres très investis au cours de leurs huit années de mandat, dont un ancien vice-président du Codev.

Cette plénière d'installation, après un moment d'interconnaissance et de prise de photos pour actualiser le trombinoscope a été l'occasion de rappeler la diversité des compétences et du territoire de la MEL et les travaux déjà

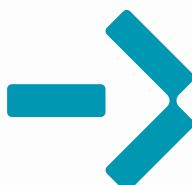
réalisés par le Conseil de développement ; de présenter les travaux en cours et les futurs groupes de travail, ouverts à inscription en cette rentrée 2025.

Deux groupes de travail en auto-saisine à finaliser

Le Groupe de Travail « La MEL la nuit »

A partir de toutes les auditions réalisées, le groupe de travail a réalisé deux réunions de brainstorming, afin de cibler les enjeux les plus importants pour une nuit inclusive et durable, une nuit apaisée et sécurisée et enfin, une nuit attractive pour le développement territorial :

- un enjeu d'éclairage public, qui est un enjeu écologique, mais aussi de sécurité





Le groupe de travail La MEL la nuit est allé à la rencontre des acteurs festifs de la nuit. Il a eu l'opportunité de se réunir dans un bar du vieux Lille.



pour les usagers de la route, surtout quand ils sont à vélo, à trottinette ou à pied ;

- un enjeu d'adaptation des transports en commun, qui tienne compte davantage de l'expérience usagers de la nuit ;
- un enjeu d'inclusion sociale dans la mesure où la nuit n'est pas synonyme de fête pour tous ;
- un enjeu de développement de l'offre nocturne festive sur le territoire.

Il a ainsi pu réfléchir à des recommandations à la MEL et ses communes, pour répondre au mieux à ces enjeux et de manière à ce que le territoire métropolitain s'approprie la nuit dans ses politiques publiques.

Une plénière de restitution des travaux du groupe est prévue le 18 novembre 2025 à Villeneuve d'Ascq.

Le Groupe de Travail « L'intergénérationnel dans la MEL »

Ce groupe termine actuellement ses auditions et réalise des ateliers *Remember the future* autour des 3 axes qu'il avait définis au démarrage de ses travaux et emblématiques de la cohésion sociale intergénérationnelle :

- cohabitation intergénérationnelle ;
- solidarité intergénérationnelle ;
- transmission intergénérationnelle.

Dernière étape : revenir dans le présent pour formuler des recommandations现实的 à la MEL et ses communes, sans

oublier le Département, un des acteurs non négligeables pour contribuer à la cohésion intergénérationnelle. La plénière de restitution des travaux est prévue le 16 décembre à la MEL. Elle sera animée par une troupe de théâtre d'improvisation.

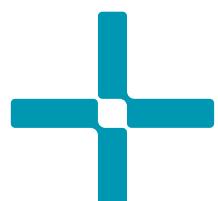
Lancement de futurs travaux en auto-saisine en octobre 2025

Lancement d'un nouveau groupe de travail sur la prévention des déchets ménagers dans la MEL

Le groupe de travail partira de la question suivante : Comment accompagner les habitants pour qu'ils réduisent davantage leurs déchets ménagers à la source et les trient mieux ? Le groupe identifiera donc les principaux enjeux et les leviers à actionner pour faire de la réduction des déchets à la source et des gestes de réemploi et de recyclage, des actions volontaires et engagées plutôt que des actions ressenties comme des contraintes par les usagers. Ce groupe de travail commence dès le mois d'octobre 2025.

Lancement d'un futur groupe de travail transversal sur l'engagement bénévole dans la MEL

La question de l'engagement bénévole





Le groupe de travail "L'intergénérationnel dans la MEL" se réunit en atelier Remember the future pour faire le point sur toutes les envies en matière d'intergénérationnel sur le territoire.



s'est invitée dans les débats de plusieurs groupes de travail sur des thématiques diverses au cours des 2 dernières années notamment (intergénérationnel, jeunesse, sport, culture...). Plusieurs associations ont ainsi déjà partagé certaines de leurs inquiétudes face à un manque de bénévoles en leur sein, notamment parmi les plus de 50 ans. La démocratie participative locale et intercommunale n'est pas exempte de ces préoccupations, ses dispositifs ponctuels de concertation publique ou ses instances pérennes de démocratie participative dont le Conseil de développement reposent sur l'engagement bénévole d'habitants. Le bureau souhaite donc lancer un groupe de travail pour faire un état de l'art de l'engagement bénévole sur le territoire métropolitain et faire des propositions pour innover et stimuler le bénévolat, sur lequel reposent des partenaires non négligeables de l'action publique. Ce groupe débute en décembre 2025.

Lancement d'un futur groupe de travail en auto-saisine sur le PCAET

Le Plan Climat Air Energie Territorial en cours prendra fin en 2027. Afin d'anticiper son avis sur le nouveau PCAET dans le cadre de la consultation légale obligatoire du Codev par la MEL,

le bureau lance un premier travail en auto-saisine à partir des éléments de bilan du Plan Climat en cours, afin de réfléchir aux initiatives citoyennes et à la mobilisation des habitants dans l'élaboration et la mise en oeuvre du futur PCAET. Ce groupe commence en novembre 2025.

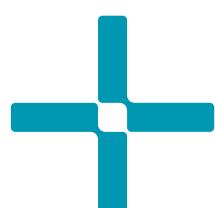
Autres pistes de groupes de travail

Le bureau a aussi commencé à explorer la thématique du développement économique, une thématique qui a émergé de l'appel à idées lancé auprès des membres en 2024. La thématique étant très vaste pour pouvoir respecter la durée des groupes de travail inscrite dans le cadre de coopération, le bureau a choisi de ne pas lancer un groupe sur cette thématique dans l'immédiat, il préfère attendre juin 2026, afin d'être en mesure d'affiner davantage la thématique retenue.

Autres formats de travaux

Des contributions ponctuelles dans le cadre de grands projets soumis à concertation et à enquête publique

Les mobilités étant une thématique d'intérêt majeur pour les membres du Conseil de développement, celui-ci



souhaite que ses membres puissent bénéficier de la présentation de 2 projets majeurs en termes de mobilité et d'aménagement urbain, soumis à concertation et à enquête publique : le projet de Service Express Régional Métropolitain et le projet métropolitain Extramobile. Ce dernier a fait l'objet d'une plénière le 6 octobre 2025.

[Une nouvelle séance plénière d'amélioration continue du Conseil de développement](#)

En janvier 2026, est prévue une séance plénière d'appropriation du rapport d'activité 2025, ainsi qu'un temps consacré à l'amélioration continue. Plusieurs idées seront développées par le bureau et soumises à débat de l'assemblée.

[Des conférences tous publics pourront également être organisées sur des sujets d'actualité ou en lien avec les travaux des groupes.](#)

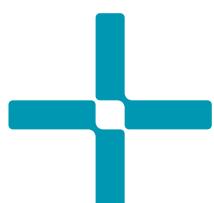
[Des visites conviviales de sites d'intérêt métropolitain pourront également avoir lieu pour renforcer la cohésion des membres au sein du Conseil de développement. Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble.](#)

Élargissement et intensification des partenariats

La présidente du Conseil de développement a participé à la présentation du projet de l'Agence Nationale de Recherche DEMOCIS, piloté par l'Université de Lille, à Sciences Po Lille, le 3 juillet 2025. Des partenariats pourront être envisagés dans le cadre de l'organisation de conventions citoyennes à Lille au cours de ce projet.

Dans le cadre des travaux sur l'intergénérationnel, le Conseil de développement est invité à participer, par le biais d'un membre du bureau à un hackaton sur le bénévolat le 9 octobre prochain, organisé par l'association Passerelles et compétences dans le cadre de ses 10 ans d'existence. De même, le Conseil de développement a été invité à partager ses réflexions sur l'intergénérationnel dans le cadre d'une émission associative sur Radio campus sur le vieillissement.

La délégation du bureau qui a participé aux 15èmes rencontres nationales de la CNCD sera plus qu'active puisqu'elle coanimera un atelier sur le dialogue générationnel avec le Codev de la Métropole du Grand Paris. La Présidente dans le cadre d'un Forum aux idées présentera aussi un *pitch* sur les modalités de renouvellement dynamique du Conseil de développement de la MEL.





Ayant proposé d'accueillir la prochaine journée nationale à l'automne 2026, le bureau du Conseil de développement, dans un format élargi travaillera avec la CNCD au programme et au format de cette journée, qu'il souhaite accueillir à Euratechnologies, le 19 novembre 2026.





Conseil de développement

Métropole Européenne de Lille

2 Boulevard des cités unies

59 000 Lille

www.conseildeveloppement.lillemetropole.fr